



Paris, le 9 mars 2015

Groupama Banque et PrimesEnergie.fr s'associent pour faciliter les travaux de rénovation énergétique des particuliers

Groupama Banque et PrimesEnergie.fr s'associent pour rendre plus accessible le financement des travaux de rénovation énergétique afin d'aider les particuliers à faire des économies d'énergie.

Une solution de financement complémentaire qui répond aux besoins des particuliers

4 Français sur 10 envisageraient d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique dont 20% d'ici moins de deux ans¹. Pour les y aider, Groupama Banque et PrimesEnergie.fr, seule plateforme qui reverse directement aux particuliers la prime énergie, signent un partenariat afin de faciliter le financement de ces travaux. Ce partenariat permet aux particuliers de bénéficier d'une solution de financement complémentaire pour concrétiser plus facilement leurs projets de rénovation énergétique.

Les particuliers ont, en effet, la possibilité de bénéficier d'une prime énergie dans le cadre des travaux d'économies d'énergie qu'ils réalisent chez eux (pompe à chaleur, chaudière à condensation, travaux d'isolation...). Or, sur les 5 000 dossiers retenus chaque mois sur PrimesEnergie.fr, 20% ont un besoin de crédit.

Fort de ce constat, Groupama Banque propose désormais, en partenariat avec PrimesEnergie.fr, une solution de financement complémentaire aux bénéficiaires de la prime énergie à travers le crédit travaux Désirio. Ce prêt à taux privilégié² est proposé à chaque internaute qui dépose un dossier pour bénéficier d'une prime énergie sur PrimesEnergie.fr et lui permet de financer jusqu'à 100% de son projet.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

¹ Etude IFOP pour Energie Perspectives – FTI, octobre 2014. « Les Français, la transition énergétique et les économies d'énergie »

² Prêt personnel, après accord de Groupama Banque et délai de rétractation.

Une offre de la banque qui s'inscrit dans la stratégie RSE du groupe Groupama

A travers la commercialisation de cette offre, Groupama Banque contribue à agir pour les économies d'énergie et l'environnement en soutenant le système des primes énergie, un dispositif incitatif encore peu connu.

A travers le partenariat de sa banque avec PrimesEnergie.fr, le groupe Groupama témoigne de sa volonté d'intégrer les enjeux du développement durable à ses activités. Cette initiative s'inscrit dans la stratégie RSE du groupe qui porte sur cinq piliers, déclinés en objectifs à atteindre d'ici 2015, parmi lesquels commercialiser des offres RSE, être un employeur responsable, soutenir la lutte contre les maladies rares et agir en faveur de l'environnement et du développement des territoires.

Contacts presse :

Caroline Le Roux – caroline.le-roux@groupama.com – Tél. : 01 44 56 76 40

Guillaume Fregni – guillaume.fregni@groupama.com – Tél. : 01 44 56 28 56

A propos de Groupama Banque

Groupama Banque propose une offre complète et compétitive de produits et de services bancaires pour les particuliers, les professionnels et les entreprises. Au 31 décembre 2013, Groupama Banque comptait 540 000 clients avec des encours de dépôts de 2.3 milliards d'euros et des encours de crédits de 1.6 milliard d'euros. En 2013, son Produit Net Bancaire a été de 111,2 millions d'euros.

Le site Primes Énergie est la propriété de la société Vos Travaux Eco. La société Vos Travaux Eco* est autorisée, en qualité de mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement de Groupama Banque, immatriculée à l'Orias sous le n°14 007 064, à proposer les produits bancaires ci-dessus et à mettre en relation les clients avec Groupama Banque.**

*Vos Travaux Eco - SAS au capital de 37 460 euros – immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 529 006 074, Siège social : 23 avenue Victor Hugo, 75116 Paris.

**Groupama Banque – SA au capital de 120 825 712 euros - 67 rue Robespierre 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny – immatriculée à l'Orias sous le n° 07 006 369.